

STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2020



Au 3^{ème} trimestre 2020, plus de 23 200 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont entrés en formation.

LE NOMBRE D'ENTRÉES EN FORMATION AUGMENTE DE

+83%

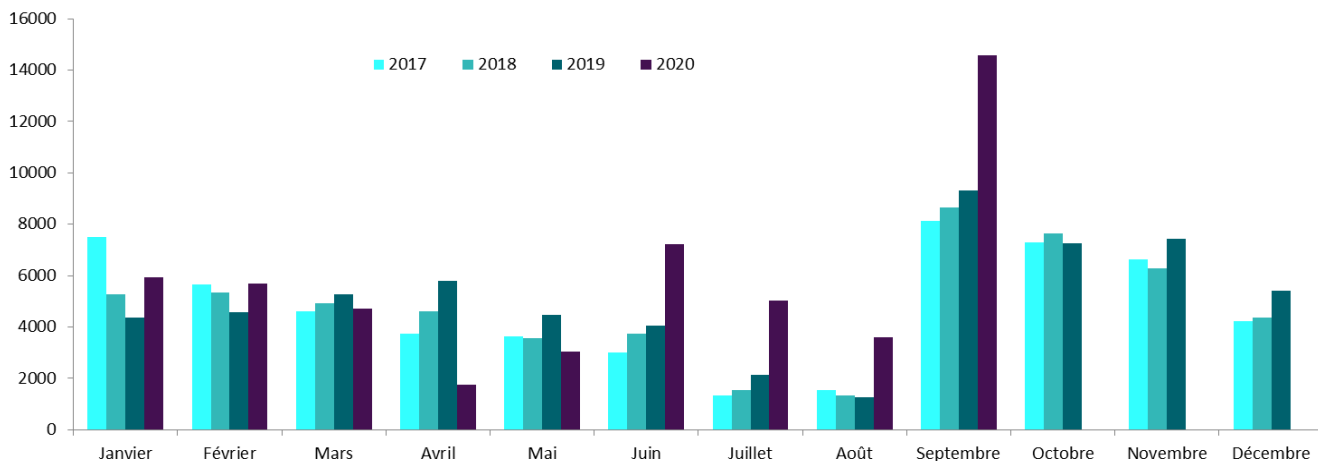
EN UN AN

Plus de 23 200 entrées en formation au 3^{ème} trimestre 2020, soit +83% sur un an

Entre juillet et septembre 2020, plus de 23 200 demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, sont entrés en formation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'effet de la crise sanitaire et du confinement s'est pleinement fait sentir sur les deux premiers trimestres de l'année avec le mois d'avril où le confinement était total [cf. Graphique 1]. Malgré la faiblesse des entrées en formation sur les deux mois d'été, quoi que largement plus élevées que les années précédentes, le mois de septembre montre une explosion des entrées en formations dans la région. Cette hausse a été notamment permise par le succès du CPF autonome¹ [cf. encadré 1], et des formations du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences.

Graphique 1
ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

1 L'ouverture de l'application « Mon Compte Formation » permet aux demandeurs d'emploi de financer intégralement et de manière autonome leur formation en mobilisant leur Compte Personnel de Formation (CPF). Pour plus de détail se reporter à l'encadré 1.

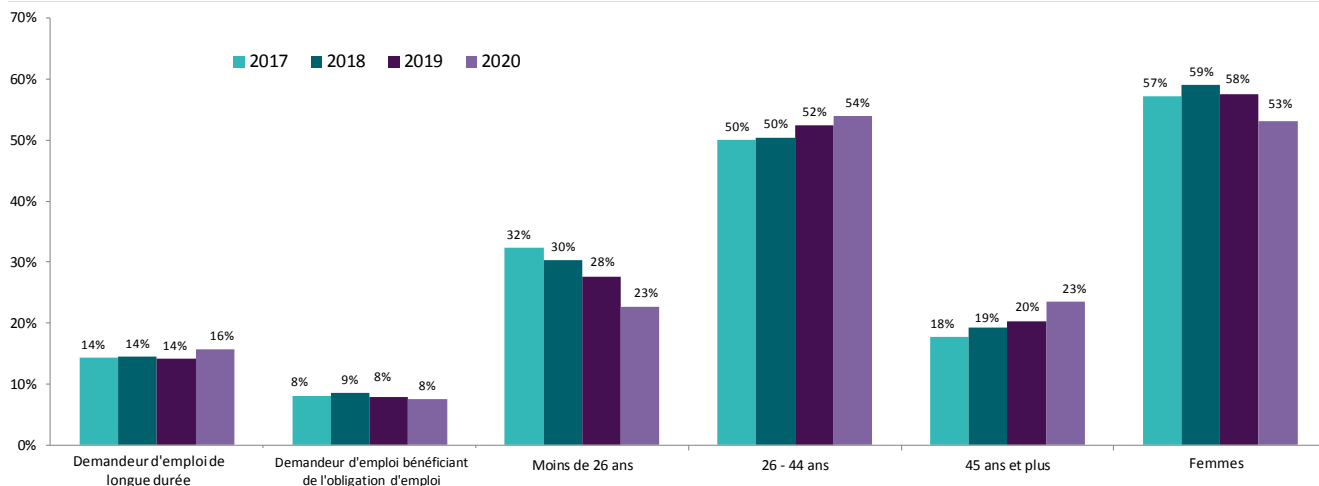
Les 26-44 ans restent les plus formés

La part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi ceux entrés en formation au 3^{ème} trimestre 2020 s'établit à 16%, niveau le plus haut depuis ces quatre dernières années [cf. Graphique 2].

Plus d'un entrant en formation sur deux a entre 26 et 44 ans. Sur l'année cette tranche connaît une très forte hausse (+89%). La part des femmes est de 53% soit +69% sur une année.

Graphique 2

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRANTS EN FORMATION (sur le trimestre concerné)



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) : demandeurs d'emploi ayant cumulé au moins 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 derniers mois précédant l'entrée en formation

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

La part des formations financées par Pôle emploi en baisse

La part de l'ensemble des formations totalement ou partiellement financées par Pôle emploi continue sa baisse sur ce trimestre. Le 3^{ème} trimestre 2020 a été marqué par une forte baisse des AIF. Ces dernières ont chuté avec la crise sanitaire pour laisser place à une flambée des formations autres notamment celles financées par le CPF autonome qui représentent près de 34% sur le trimestre (soit 7 800 formations financées par ce biais) [cf. tableau 1].

Tableau 1

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION SELON LE TYPE DE FORMATION

	3T 2020	3T 2019	3T 2018	3T 2017
AFC	28%	19%	21%	7%
AFPR	4%	7%	7%	6%
AIF	8%	29%	15%	14%
POEC	3%	3%	3%	3%
POEI	1%	3%	4%	5%
Total Pôle emploi	44%	61%	51%	35%
Conseil Régional	18%	31%	33%	47%
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	4%	9%	16%	18%
CPF Autonome	34%	NR*	NR	NR
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

Une durée de formation en hausse

Entre le 3^{ème} trimestre 2020 et le 3^{ème} trimestre 2019, la durée moyenne des formations suivies par les demandeurs d'emploi augmente du fait de la forte augmentation des entrées en formations [cf. [Tableau 2](#)].

Tableau 2

DURÉE MOYENNE PRÉVISIONNELLE DES FORMATIONS

	3T 2020	3T 2019	3T 2018	3T 2017
Ensemble	1 009	956	864	774
Par type de formation				
AFC	545	699	554	389
AFPR	304	278	286	257
AIF	286	238	150	90
POEC	343	293	296	261
POEI	213	222	226	183
Total Pôle emploi	338	346	302	236
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	645	866	615	637
Conseil Régional	2 043	1 654	1 674	1 450
Par objectif de formation				
Certification	851	1 173	1 258	1 226
Professionalisation	433	606	964	858
Pré-qualification	456	400	443	365
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	207	222	226	183
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	245	236	366	167
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	123	235	113	77
Perfectionnement, élargissement des compétences	152	170	155	148
Formation à la création d'entreprise	57	89	89	39

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

Le transport, le développement personnel et professionnel et la santé secteur sanitaire représentent 36% des entrées en formation au 3^{ème} trimestre 2020

Les dix principaux champs de formation représentent 70% des entrées en formation [cf. [Tableau3](#)]. Parmi eux, trois principaux champs de formation représentent 36% des entrées en formation : le transport, le développement personnel et professionnel et la santé secteur sanitaire.

Tableau 3
TOP 10 DES CHAMPS DE FORMATION

	3T 2020		3T 2019		3T 2018		3T 2017	
	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne	Volume	Durée moyenne
Transport	13%	219	10%	288	6%	389	6%	362
Développement Personnel et Professionnel	12%	425	5%	279	4%	202	4%	178
Santé Secteur Sanitaire	11%	1 524	19%	1 871	22%	1 808	23%	1 742
Langues	8%	247	4%	240	5%	382	2%	204
Manutention	5%	62	6%	85	3%	160	2%	117
Action Sociale	5%	1 238	8%	1 213	7%	1 222	7%	1 280
Direction Entreprise	4%	181	2%	402	1%	635	1%	684
Défense Prévention Sécurité	4%	132	3%	150	1%	175	1%	356
Services Divers	4%	417	3%	384	2%	484	2%	458
Hôtellerie Restauration	3%	529	5%	326	4%	334	6%	397

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Note : seuls les 10 premiers champs de formation sont présentés ici (soit 68% des entrées en formation)

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

Annexe 1 : Focus par département pour tous les types et les objectifs de formation au 3^{ème} trimestre 2020

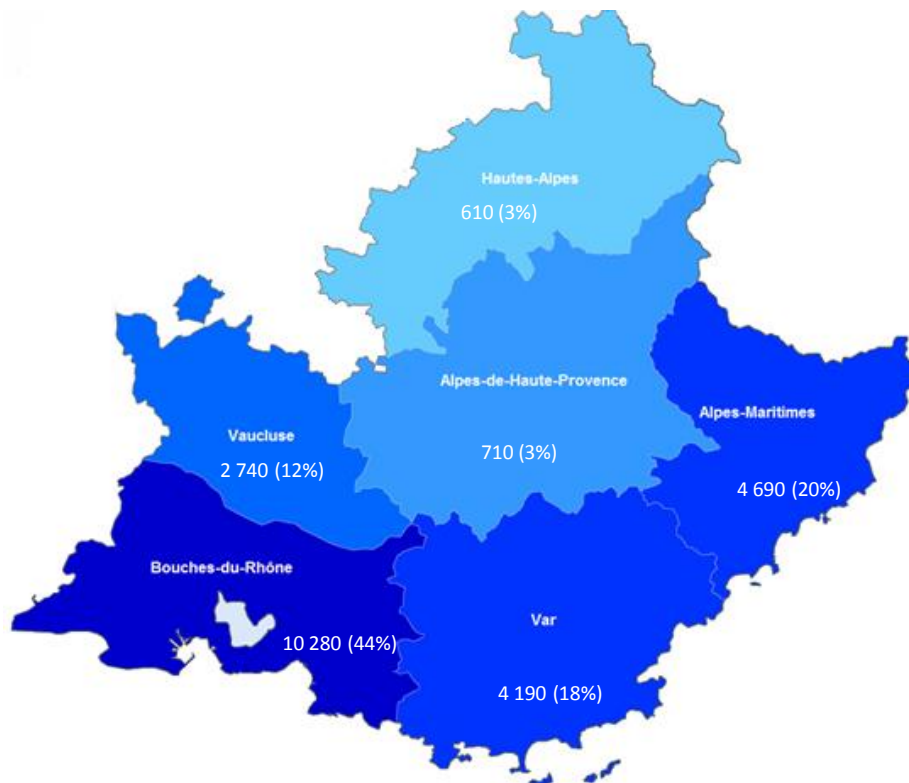
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR DÉPARTEMENT

	Dept. 04	Dept. 05	Dept. 06	Dept. 13	Dept. 83	Dept. 84	Région
Ensemble	710	610	4 690	10 280	4 190	2 740	23 220
Évolution annuelle	+ 61%	+ 39%	+ 100%	+ 88%	+ 68%	+ 85%	+ 83%
Par type de formation							
AFC	27%	28%	29%	28%	27%	29%	28%
AIF	3%	7%	8%	8%	7%	9%	8%
POEI	1%	0%	0%	2%	1%	2%	1%
AFPR	10%	3%	3%	2%	6%	7%	4%
POEC	4%	2%	3%	4%	2%	3%	3%
Total Pôle emploi	45%	39%	43%	43%	43%	50%	44%
Conseil Régional	24%	24%	16%	19%	21%	15%	18%
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	3%	8%	3%	4%	5%	4%	4%
CPF Autonome	28%	30%	39%	33%	32%	31%	34%
Par objectif de formation							
Certification	46%	54%	48%	50%	54%	45%	50%
Professionnalisation	13%	11%	15%	15%	12%	15%	14%
Pré-qualification	10%	10%	7%	6%	6%	7%	6%
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	11%	5%	4%	4%	8%	8%	6%
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	1%	3%	7%	7%	7%	7%	7%
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	2%	2%	2%	1%	2%	2%	2%
Perfectionnement, élargissement des compétences	12%	10%	13%	11%	6%	12%	12%
Formation à la création d'entreprise	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Indéterminé	1%	2%	2%	2%	2%	1%	0%

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

* Secret statistique : Les données inférieures à 5 demandeurs d'emploi ne peuvent pas être communiquées



Annexe 2 : Top 10 des champs de formation par département (en volume)

	Dept. 04
Ensemble	710
Santé Secteur Sanitaire	110
Transport	100
Développement Personnel Et Professionnel	90
Langues	50
Manutention	50
Hôtellerie Restauration	40
Action Sociale	20
Agriculture Production Vegetale	20
Agroalimentaire	20
Direction Entreprise	20

	Dept. 05
Ensemble	610
Santé Secteur Sanitaire	80
Transport	80
Développement Personnel Et Professionnel	70
Hôtellerie Restauration	40
Action Sociale	30
Agriculture Production Vegetale	30
Services Divers	30
Langues	20
Direction Entreprise	20
Electrotechnique	20

	Dept. 06
Ensemble	4 690
Transport	640
Développement Personnel Et Professionnel	540
Langues	540
Santé Secteur Sanitaire	470
Action Sociale	260
Direction Entreprise	260
Défense Prévention Sécurité	260
Hôtellerie Restauration	160
Services Divers	160
Secrétariat Assistanat	150

	Dept. 13
Ensemble	10 280
Transport	1 340
Développement Personnel Et Professionnel	1 170
Santé Secteur Sanitaire	1 150
Langues	890
Manutention	560
Action Sociale	480
Défense Prévention Sécurité	440
Direction Entreprise	420
Services Divers	360
Secrétariat Assistanat	300

	Dept. 83
Ensemble	4 190
Santé Secteur Sanitaire	600
Développement Personnel Et Professionnel	580
Transport	500
Langues	220
Direction Entreprise	200
Action Sociale	190
Services Divers	190
Manutention	180
Hôtellerie Restauration	150
Secrétariat Assistanat	140

	Dept. 84
Ensemble	2 740
Transport	440
Développement Personnel Et Professionnel	310
Manutention	250
Santé Secteur Sanitaire	220
Langues	170
Action Sociale	170
Hôtellerie Restauration	110
Secrétariat Assistanat	110
Direction Entreprise	90
Services Divers	90

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
 Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

Encadré 1 : Les entrées en formation financées par le CPF

Au 3ème trimestre 2020, 7 300 formations ont été financées intégralement via l'application Mon compte formation. Le nombre d'entrées en AIF a diminué de 21 points par rapport à l'année précédente. Il y a eu un effet de substitution des AIF par les CPF autonomes. Les bénéficiaires d'une formation CPF Autonome sont plus qualifiés : 33% d'entre eux sont peu qualifiés contre 51% pour les autres formations. Ils sont aussi moins éloignés de l'emploi. En effet, 12% sont des demandeurs d'emploi de longue durée contre 16% pour le total. Les hommes mobilisent davantage leur CPF que les femmes (55% sont des hommes contre 45% pour les autres formations). Les 26-49 ans recourent davantage à ce financement : 73% des bénéficiaires sont issus de cette classe d'âge (+6 pts par rapport aux formations hors CPF). Enfin, 25% des formations financées via la mobilisation du CPF ont pour objectif le perfectionnement, élargissement de compétences. Ce taux est plus élevé de 14 points par rapport aux autres formations (12%).

Sources et définitions

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de Pôle emploi. Ce fichier statistique est constitué à partir des deux types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de Pôle emploi :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.

LES TYPES DES FORMATION

- **Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle)**: d'une durée maximale de 400h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEI, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC)** : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
- **Autres formations** : depuis le premier trimestre 2020, il s'agit des formations financées par les demandeurs d'emploi via l'application Mon compte personnel de formation (CPF Autonome). S'ajoute à celles-ci les stages financés par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, financée par les OPCO et Pôle emploi. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- **Certification** : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- **Professionalisation** : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais ces formations ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- **Pré-qualification** : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- **Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation** : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- **Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel** : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- **Perfectionnement, élargissement des compétences** : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

LA RÉMUNÉRATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION

Plusieurs dispositifs de rémunération existent pour les demandeurs d'emploi :

- **Les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert à l'Allocation de retour à l'emploi (ARE)** de l'Assurance chômage bénéficient pendant leur formation de l'ARE-formation (AREF). D'un montant équivalent à l'ARE, celle-ci est versée dans la limite de la durée des droits restants. Si les droits ARE ne couvrent pas toute la durée de la formation, le DE peut être indemnisé après la fin de droits en Rémunération de fin de formation (RFF), si la formation est éligible à cette allocation, ou en ASS-F (allocation de solidarité spécifique formation) s'il satisfait aux conditions d'admission de l'ASS.
- **Les demandeurs d'emploi non indemnisés avant l'entrée en formation** peuvent, s'ils suivent une formation conventionnée par Pôle emploi, bénéficier de la Rémunération de formation Pôle emploi (RFPE). Le montant de celle-ci dépend de la durée de la formation et de la situation personnelle du demandeur d'emploi.
- **Les demandeurs d'emploi en formation** peuvent aussi, sous certaines conditions, bénéficier de rémunérations versées par les Conseils régionaux (Rémunération publique de stage - RPS).

Des données complémentaires sur la formation des demandeurs d'emploi sont disponibles sur le site statistiques.pole-emploi.org/formation et sur le site régional <http://www.pole-emploi.org/regions/provence-alpes-cote-d-azur/statistiques-analyses.html>.

Directeur de la publication
Pascal BLAIN

Directeurs de la rédaction
Jean-Marie ROSSICH, Nicolas BIANCO

Réalisation
Direction de la Stratégie, Innovation & Lab
Service Statistiques, Études et Évaluations

Pôle emploi Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
34 rue Alfred Curtel
13010 Marseille

www.pole-emploi.org



@Nous contacter : statistiques.13992@pole-emploi.fr

